



**R**ENDEZ-VOUS route de Saussay, à la patte-d'oie de la Louvraie ; traversez la route et engagez-vous dans le chemin de la Petite Branle (sur la Commune de MONTFORT-LE-GESNOIS).

Bois taillis, chênes, châtaigniers, robinier faux acacia, aubépine crataegus ; au bord des talus : fraises des bois, myosotis hispida, mouron des oiseaux, véronique, géranium bec de grue, mousse polytric, fougères polypodes. Attention ! Il faut vous méfier du **cerfeuil** enivrant (*chaerophyllum temulum*), vénéneux.

Vous traversez un espace découvert en culture ; à gauche, verger de pommiers, églantiers, fusain *evonymus* (jolis bonnets carrés roses, abondants en automne).

Ne suivez pas la ligne téléphonique ; continuez tout droit à travers bois, à droite clôture de la propriété de la Grande Branle. Vous pouvez faire une halte pour admirer l'étang qu'alimente la source du Merdereau ; canards, poules d'eau ; fougères mâles, gaillet.

Tournez à gauche, plantations de pins, **chélidoine** grande éclair ou herbe aux verrues (son suc jaune est vénéneux) le *glechoma* ou lierre terrestre est dit aussi « traînée de la Saint Jean », la benoîte officinale (*gem urbanum*), herbe de la Saint Benoît ; abondants toupets bleus du *muscaria comosum* ou jacinthe chevelue, sceau de Salomon, arum (gouet).

Vous parvenez sur la RD 25 qui concrétise la limite entre MONTFORT-LE-GESNOIS et LOMBRON : tournez à gauche et suivez la berme en bordure du domaine de Laresse. Vous découvrirez deux constructions neuves



*Cerfeuil penché (Chaerophyllum)*  
Plante ombellifère à fleurs blanches et à tige plus ou moins tachée de pourpre avec des nœuds. Elle est grossièrement poilue et atteint entre 60-90 cm de haut

au pied du coteau, puis vous pouvez profiter de l'ombrage de trois châtaigniers centenaires ; l'espace nouvellement construit que vous contournez en empruntant le VC n° 104 (ancien chemin de Montfort-le-Gesnois à La Chapelle Saint Rémy) était une ancienne perrière où croissaient en désordre genêts, pins, chênes, châtaigniers, peupliers blancs ; aujourd'hui, le terrain a été loti et est occupé par quatre pavillons de construction récente.

Vous cheminez au pied de la butte de Laresse ; à votre gauche, se trouvent des constructions neuves se mêlant aux anciens bordages de Montchevereau et des « Plantes », pâtures à moutons ; à votre droite, se dresse le coteau bien ensoleillé qui était, en des temps lointains, planté en vigne.

Bien que dans sa deuxième partie, votre chemin s'encaisse davantage dans le sol argilo-sableux, vous pouvez admirer au-dessus du talus, le plaisant panorama de notre village, muscari, chardon, gaillet gratteron, armoise. À droite, les bâtiments de la Renardière dominés par les frondaisons de Laresse ; vous devinez le château derrière cette plantation forestière bien ordonnée, datant de Colbert, dit-on ; le plus vieux et le plus beau chêne fut baptisé jadis « Connétable » en l'honneur de la famille de Montmorency qui avait possédé ces lieux dans la première moitié du XVIIe siècle.

Vous traversez la route, pour continuer sur le VC n° 104 goudronné dans cette partie du parcours ; constructions neuves ; à 300 mètres environ, carrefour de l'Écotay : le chemin de droite conduit vers le ruisseau de Puizeaux, la ferme de la Chaussée et la Butte des Jubeaudières ; belle vue sur la façade du château de Laresse.

Le chemin de gauche dit de « l'Allée » témoigne qu'au XVIIIe siècle, une belle allée noble desservait le château et traversait l'espace occupé aujourd'hui par le Cercle Hippique des Brières.

Continuez tout droit, vous parvenez au vallon de la Lèverie où naît le ruisseau de Puizeaux ; des champs en culture disputent encore l'espace découvert à de nouvelles constructions.

L'armoise, l'euphorbe, le *rumex acetosella* caractérisent toujours le sol sableux. Vous parvenez à la Croix de Puizeaux. Souvenir d'un calvaire disparu, autrefois enfoui dans le massif de laurier-palme (*laurus nobilis*).

Tournez à droite : parcourez une centaine de mètres sur la route et reprenez votre chemin à gauche après l'ancien bordage de la Bleudière. C'est un chemin agreste semblable à celui qui fit écrire au poète : « je suis d'un pas rêveur, le sentier solitaire ».

Chênes, châtaigniers, robiniers, faux acacias, pins.

Vous gravissez le Tertre Rouge et atteignez la route goudronnée RD n° 97 au Poirier Rond : tournez à gauche.

#### Pour la suite du parcours :

**1** du Poirier Rond à Saint-Michel de la Barre, même itinéraire que la partie terminale du circuit n° 4.

**2** de Saint-Michel de la Barre à la Gaire. Ayant traversé l'espace découvert de la Borde, nombreuses maisons neuves dans le voisinage des fermes de la Lande et de la Furetière, au fond sur votre droite ; pièces d'eau aménagées en ces lieux humides, peupliers, saules. Vous parvenez au carrefour de la Furetière (sur votre droite), du buisson (devant vous), et de Saint-Michel (maisons neuves à gauche). Tournez à gauche, puis à droite, vous contournez le site de Saint-Michel de la Barre, ancien prieuré médiéval depuis longtemps disparu. Sur le VC n° 407 tournez à gauche et engagez-vous dans le chemin dominé par de hauts peupliers, déjà décrit dans l'itinéraire n° 3.

**3** de la Gaire à la patte-d'oie de la Louvraie, même itinéraire que la partie terminale du circuit n° 1.



*Grande chélidoine (Chelidonium majus)*  
Plante herbacée vivace avec une tige ramifiée couverte de feuilles alternes, découpées, et terminée par une ombrelle lâchée formée de fleurs jaunes. Toute la plante est imprégnée de suc orangé qui attaque l'épiderme et les yeux